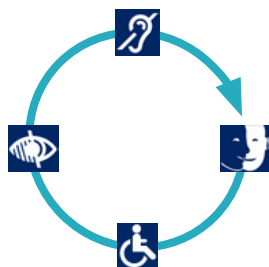




Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'ASIA

ASSOCIATION SOCIALE INTERENTREPRISES D'ANGERS

→ Le bâtiment et tous les services proposés
sont accessibles à tous

☒ oui

☐ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du
bâtiment et des services

☒ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☒ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☒ oui ☐ non



Contact : Référente Handicap : Elodie GOGUET (référent.handicap@asia-ouest.fr)



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 30211612400041

Adresse : 5 Boulevard de l'épervière 49000 ECOUFLANT



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Accès au jardin

Amélioration du parking avec création d'une place dédiée



Ce service sera accessible le : sur demande (mise en place d'une rampe amovible) ☒



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☒ oui ☐ non



2. bureaux administratifs aile gauche



Ce service sera accessible le : RV avec le personnel administratif dans un bureau a ☒



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☒ oui ☐ non



3. Accès salle de formation en rez-de-jardin



Ce service sera accessible le : utilisation possible de la salle de réunion du rez-de-c ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



CHARTE HANDICAP POLE FORMATION ASIA

1. Engagement de l'organisme

L'organisme Asia, ASSOCIATION SOCIALE INTERENTREPRISES D'ANGERS, s'engage à garantir l'égalité des chances et l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap, conformément aux exigences du référentiel qualité.

Nous affirmons notre volonté de :

- Accueillir sans discrimination;
- Adapter nos modalités pédagogiques;
- Favoriser l'inclusion et la réussite de tous.

2. Définition du handicap

Conformément à la loi, constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie en raison d'une altération durable ou définitive.

3. Référent handicap

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme :

- Nom : Elodie GOGUET
- Fonction : Assistante sociale du travail
- Contact : referent@asia-ouest.fr

Ses missions:

- Accueillir et écouter les besoins spécifiques ;
- Coordonner les aménagements nécessaires;
- Assurer le lien avec les partenaires externes (Agefiph, Cap Emploi, etc.) ;
- Sensibiliser les équipes.

4. Modalités d'accueil et d'accompagnement

Lors de l'inscription, chaque stagiaire peut signaler une situation de handicap.

Un entretien individuel peut être proposé afin de:

- Identifier les besoins spécifiques;
- Définir les adaptations nécessaires.

5. Adaptation des formations

Selon les besoins, nous mettons en œuvre des aménagements tels que :

- Adaptation des supports pédagogiques (format, lisibilité, numérique) ;
- Aménagement des rythmes (temps supplémentaires, pauses) ;
- Modalités pédagogiques adaptées (distanciel, présentiel aménagé) ;
- Accessibilité des locaux ou solutions alternatives ;
- Aides techniques ou humaines si nécessaire.

6. Accessibilité des locaux

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite / ou solutions alternatives prévues.

7. Partenariats

L'organisme peut s'appuyer sur des partenaires spécialisés :

- AGEFIPH
- Cap Emploi
- MDPH
- Autres acteurs locaux : Anne-Marie ANGERS anne-marie.langer@maineetloire.cci.fr Référente handicap CCI.

8. Sensibilisation et formation des équipes

Les équipes sont sensibilisées à l'accueil des personnes en situation de handicap et peuvent être formées régulièrement afin d'améliorer les pratiques.

9. Suivi et amélioration continue

L'organisme s'engage à :

- Évaluer régulièrement l'accessibilité de ses formations
- Recueillir les retours des apprenants
- Mettre en place des actions d'amélioration continue

10. Communication

Cette charte est :

- Diffusée sur le site internet
- Disponible sur demande
- Présentée aux apprenants

Signature

Fait à Ecoflant, le: 28/09/2026

BASTIDE Véronique : Responsable formation

ASIA
Association Sociale Interentreprises d'Angers
ZAC de Beuzon
Bd de l'Épervière
49000 ECOFLANT
Tél. 02 41 27 28 29 - Fax 02 41 27 28 30
SIRET n° 302 116 124 00041